Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 60 (1968)
Heft: 5

Artikel: Coup d'œil sur le passé et l'avenir du TUC
Autor: Woodcock, Georges
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385488

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

60e année | Mai | No 5

Coup d'œil sur le passé et l'avenir du TUC

Par *George Woodcock*

Secrétaire général du Trades Union Congress

Il est naturel quand une personne ou une organisation atteint l'âge respectable de 100 ans qu'on désire fêter l'événement. Comme nos lecteurs pourront en juger dans l'article qui suit, le Trades Union Congress ne se contente pas de considérer avec fierté les 100 années de son existence mais, écrit notre collègue Woodcock lui-même, il envisage avec confiance les cent prochaines années. Rappelons que la première réunion du TUC eut lieu le 2 juin 1868.

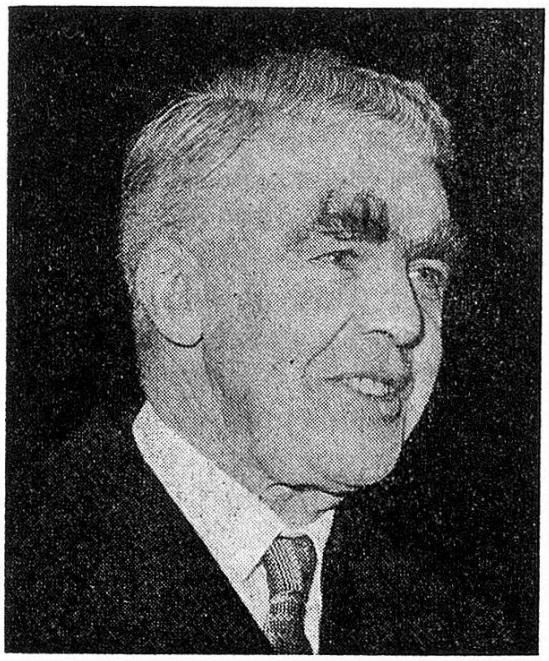

Le dimanche 2 juin, un groupe de dirigeants de syndicats britanniques se réunira dans une rue de Manchester (dans le nord-ouest de l'Angleterre), pour inaugurer une plaque sur un bâtiment aux murs maintenant noirâtres où s'est tenue cent ans auparavant la première réunion du *Trades Union Congress* (Fédération des syndicats britanniques).

Quelques jours plus tard, dans le décor grandiose du Guildhall – l'Hôtel de Ville de la cité de Londres – ces mêmes dirigeants syndicalistes donneront un banquet auquel seront invités la reine Elizabeth et le premier ministre. Deux jours plus tard, au Royal Festival Hall de Londres aura lieu un concert de musique classique comprenant une ouverture composée spécialement à l'occasion du centenaire du TUC.

En même temps, des centaines de syndicalistes organiseront des expositions, des bals et diverses manifestations dans le cadre régional auxquels participeront des milliers de syndiqués.

Mais le centenaire du TUC ne sera pas seulement marqué par des réjouissances, amusements, fanfares et feux d'artifice. L'événement sera commémoré d'une façon permanente puisque le TUC va créer un Institut de l'hygiène du travail, qui fournira des renseignements d'importance capitale et les conseils de ses spécialistes quant aux effets sur la santé de la chaleur et du bruit, de la poussière et des émanations, ce qui permettra aux syndiqués de disposer des connaissances nécessaires pour obtenir de meilleures conditions de travail à l'avenir.

Informations sur les risques

L'Institut, qui sera établi à l'Ecole d'hygiène et de médecine tropicale de Londres *(London School of Hygiene and Tropical Medecine)* donnera gratuitement des renseignements aux syndicats sur les risques que présentent certains travaux pour la santé, et il enverra des équipes de spécialistes pour étudier sur place les conditions de travail.

Le mois de juin sera certainement l'occasion pour les commentateurs de jeter un coup d'œil en arrière et de faire un condensé du mouvement syndical en Grande-Bretagne. Les points de vue seront très divers et probablement en opposition, le rôle des syndicats étant compris de différentes façons.

C'est peut-être inévitable lorsqu'il s'agit de l'évolution d'un mouvement indépendant qui s'adapte aux circonstances et qui doit répondre avant tout aux idéaux et aux désirs de ses membres et non à ceux des autres gens.

En ce qui me concerne, le point de vue historique, les dates et les lieux ne m'ont jamais beaucoup intéressé. Les leçons de l'histoire, les principes et l'expérience acquise, tout ce qui est utile est retransmis de toute façon de génération à génération, et devient partie intégrante du présent. Le reste présente un intérêt captivant, c'est vrai, mais si on lui donne trop d'importance, il peut gêner sérieusement la réalisation de travaux plus importants.

Je ne veux nullement impliquer que les luttes des premiers syndicalistes n'étaient pas de grande importance, ou que tout ce qui s'est passé au cours des cent premières années de l'histoire du TUC devrait être maintenant laissé de côté.

Il y a eu, en vérité, de grands événements et de grands hommes.

Egalité avec le patronat

Après avoir été au début une petite association luttant contre d'autres et généralement méconnue, le TUC est devenu un organisme couvrant tout le pays, qui participe à l'établissement et à la réalisation de la politique gouvernementale et discute à égalité avec les représentants du patronat.

Il y a pourtant eu peu d'événements très marquants – et il y en a de moins en moins. Il suffit de parcourir quelques centaines de mètres

de Whitehall pour passer de Trafalgar Square, théâtre des manifestations publiques, à la salle de conférence du Conseil national de développement économique *(National Economic Development Council)*, mais il y a en fait bien loin de l'une à l'autre, et le TUC a dû persévérer pendant près d'un siècle pour atteindre la seconde. Il n'y a pas eu de marche triomphale sur les ministères qui bordent l'avenue, mais au contraire une progression très lente, incertaine et parfois hésitante.

Car si l'histoire du TUC montre que celui-ci s'est efforcé de faire admettre des opinions autres que celles qui sont exprimées par la voie, conforme à la Constitution, du Parlement et des partis politiques, elle prouve aussi que le TUC est parvenu à son but par des méthodes également conformes à la Constitution, la discussion patiente et la ténacité dans la persuasion.

Le TUC s'est efforcé à l'origine d'obtenir d'être représenté directement au Parlement, mais son but principal, au cours de ses cent années d'existence, a été de faire reconnaître comme légitime le droit des travailleurs des deux sexes de discuter leurs problèmes directement avec le gouvernement. A bien des égards, même des gouvernements qui se seraient probablement déclarés opposés à toute consultation en dehors des frontières du Parlement ont rendu sans y prendre garde cette méthode inévitable, car chaque extension nouvelle des privilèges du Parlement a entraîné le besoin d'une extension semblable de l'ampleur et de la profondeur de l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale.

Devant cette nécessité, les gouvernements ont été forcés de se tourner vers les organismes dont ils ne pouvaient méconnaître l'expérience, la spécialisation et la valeur représentative s'ils voulaient prendre les décisions qui convenaient et les mettre en application d'une façon satisfaisante. Le TUC était naturellement l'un des plus importants de ces organismes.

Mais il ne faut pas surestimer, du point de vue historique, la pression des nécessités administratives ni la force des arguments intellectuels du TUC.

Les raisons du succès

Le syndicalisme n'a jamais progressé grâce à ses arguments moraux ou à une sorte de justification intellectuelle. Il n'a pas non plus atteint sa position actuelle en attendant passivement que le monde ou ses dirigeants fassent les premiers changements. Il a réussi parce qu'un assez grand nombre de gens ont pris la question suffisamment à cœur pour en faire une force que l'on ne pouvait méconnaître. Grâce à eux et grâce à leur tenacité, le syndicalisme est maintenant fermement établi en Grande-Bretagne, et le droit de s'adresser directement aux associations patronales et au gouvernement au nom des travailleurs a été acquis.

Aujourd'hui toutefois ce qui compte tout autant, c'est la discussion même et le pouvoir qu'ont les négociateurs de donner du poids à leurs paroles.

Nous avons tout lieu d'être fiers des résultats obtenus jusqu'à ce jour.

Le système de consultation entre le gouvernement et le TUC couvre maintenant presque tout ce qui touche aux travailleurs des deux sexes. Au sein du comité mixte qui joue un rôle consultatif auprès du ministre du Travail, par exemple, beaucoup de projets gouvernementaux qui sont devenus des lois protégeant les droits des travailleurs ont vu le jour sous le regard attentif de syndicalistes; d'autre part, un bon nombre des clauses de ces lois doivent leur existence à des plaidoyers serrés du TUC.

La formation industrielle est un exemple entre mille. La loi elle-même, qui a établi une contribution payable par les employeurs et destinée à financer la formation de spécialistes, est née d'une consultation étroite entre le TUC et le gouvernement. Son application est maintenant surveillée de près au niveau national par les six représentants du TUC au sein du Conseil central de la formation professionnelle *(Central Training Council)* et d'autres syndicalistes font partie des comités de formation de l'industrie qui fixent le montant des contributions et allouent les subventions pour la formation.

Il reste beaucoup à faire

Et pourtant, malgré toutes les réalisations et les progrès accomplis, il reste encore beaucoup à faire.

Pour les problèmes économiques, il est vrai, le TUC a obtenu le droit d'être consulté régulièrement par le gouvernement sur les mesures qui déterminent la ligne de conduite de la politique économique et le taux de développement. Ce système a donné de bons résultats, et pourtant les gouvernements hésitent à se lancer dans une planification partant de la base comme le demande le TUC, et cette attitude empêche beaucoup de syndicalistes, tant au niveau de chaque industrie prise séparément qu'à l'échelon local, de jouer pleinement leur rôle dans les décisions relatives aux changements économiques nécessaires.

Il y a autre chose. Le rôle des syndicats est de négocier; on les juge sur l'habileté avec laquelle ils le font. Et pour ce qui est de négocier avec le gouvernement sur des questions nationales de politique économique, nous en sommes seulement au commencement.

De même que les travailleurs, individuellement, se sont groupés au sein de syndicats pour être mieux placés pour discuter avec les patrons, les syndicats se sont groupés au sein du TUC pour avoir ainsi une position plus forte dans les négociations avec le gouvernement et les organisations patronales.

Pour négocier d'une façon effective, il faut disposer des éléments adéquats, et cela exige une coopération vraiment étroite entre les syndicats afin de créer un véritable *mouvement* syndical, avec des plans cohérents bien établis et réalisables qui puissent être présentés au gouvernement, sinon comme base de négociations serrées, du moins comme point de départ pour arriver à un accord dans des domaines d'action et d'intérêts communs.

Les doutes de certains syndicats

Au cours des dernières années, des progrès énormes ont été faits dans ce sens, mais il reste des syndicats que leur puissance propre ou leur forte position économique porte à mettre en doute l'importance de la coopération avec d'autres syndicats au niveau national en vue d'améliorer le niveau de vie de leurs membres.

Pour moi, naturellement, il n'y a que le TUC qui compte, mais même en tenant compte de ma partialité, je ne trouve pas qu'il soit logique d'établir une forte position vis-à-vis de patrons pris séparément, dont l'influence sur l'ensemble de l'économie est relativement peu importante, et d'affaiblir pour cela le pouvoir de négociation du mouvement avec le gouvernement dont l'influence sur la vie économique s'étend jusqu'aux vies et aux foyers de toutes les familles du pays.

C'est là, à mon avis, notre rôle: faire progresser au mieux le syndicalisme grâce à l'expérience individuelle et collective de millions de travailleurs occupés à des milliers de travaux différents, tirer de cette expérience un plan cohérent et coordonné de progrès économique et social, et présenter alors ce plan au gouvernement, non pas comme quelqu'un qui demande une grâce, mais en négociateurs disposant de toute l'autorité du mouvement syndicaliste, en vue d'obtenir un accord donnant la responsabilité du plein emploi et de la croissance économique au gouvernement, et la responsabilité de politiques n'entravant pas ces objectifs au mouvement syndical.